

**Section O. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/319/F/2017
POUR LA FOURNITURE ET POSE DES HUISSERIES POUR LA FERMETURE DU
CEM ET ECOFO**

- Date de publication : 25/07/2017

- Date d'ouverture : 24/08/2017

1. Objet

La Commune GASHIKANWA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et pose des huisseries pour la fermeture du CEM et ECOFO

2. Financement du marché

La Commune GASHIKANWA possède un budget qui est disponible au «FONIC». Toute la partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot(s).

3.3 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum :

Lot	Désignation	Unité	Quantité	Délai d'exécution
1	Portes métalliques pleines à peintures bleu avec imposte sur la partie supérieure grillagée de Q8 de 100x290 cm+ cadenas	pce	26	30 jrs
2	Portes en bois 120x210 pour une Direction du CEM avec cadrement métallique	pce	3	30jrs
3	Fenêtres métalliques vitrée 120x180 à peinture bleu avec imposte supérieure vitrée avec barres de protection en tube 16*16	pce	43	30 jrs
4	Feuilles de vitres pour vitrage de fenêtres se trouvant sur les écoles existantes	feuille	10	30jrs

4. Condition de participation

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune Gashikanwa .

Il peut être obtenu moyennant le paiement de cinquante mille (50 000fbu) francs burundais : 25 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB)

et 25 000fbu au compte n° 40281 ouvert à **ECOBANK** au nom de la commune de **GASHIKANWA**

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Monsieur/Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,

en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

6. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de:

Lot	Montant de la garantie de soumission en lettre	Montant en chiffre
1	Trois cent milles fbu	300.000 fbu

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

6.2 Les offres doivent être soumises à : La **Commune de Gashikanwa**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 24/8 /2017 à 9 h 30min.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 24/8 /2017 à 10h en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la FONIC. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

10.1 Au niveau administratif il faut présenter:

1. Les preuves d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Les statuts du soumissionnaire (personne morale);
4. L'attestation de non redevabilité en original délivrée par le service des impôts et taxes (OBR);
5. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
6. Une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
7. Le registre de commerce (copie);

Au niveau technique :

Spécifications techniques

10.2 Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. L'Acte de soumission.
3. Le délai d'exécution

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Gashikanwa, le 20.7./2017
Mme NDAYIRAGIJE Jeanne Françoise

**Administrateur Communal et Personne
Responsable des Marchés Publics**

